

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°1 2020 D'AIX MARSEILLE UNIVERSITE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (21 JUILLET 2020)

Marseille,
Le 8 juillet 2020,

Vous trouverez ci-dessous la note de l'ordonnateur précisant les éléments de construction du projet de budget rectificatif N°1 2020 d'Aix Marseille Université (AMU) en 3 parties :

- Les autorisations budgétaires
- L'équilibre financier
- L'analyse de la soutenabilité

L'élaboration de ce BR1 s'est effectuée durant la période de confinement sur un périmètre adapté. Les travaux ont porté principalement sur les éléments suivants :

- Prise en compte de la notification prévisionnelle de Subvention pour Charge de Service Publique, incluant la notification des moyens complémentaires obtenus dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion (Phase 1) ;
- Reprogrammation des travaux du CPER et du Plan Campus suite aux décalages 2019 vers 2020 ;
- Ajustement des projets structurants (Dream U, CIVIS, programmes Erasmus, enveloppes mobilité) ;
- Reprogrammation des Crédits CVEC ;
- Reprévision portant sur les contrats de Recherche et sur les crédits de la fondation A*Midex ;
- Ajustements liés à la crise COVID (dépenses supplémentaires, économies, baisse des ressources propres) ;
- Reprévision de la Masse Salariale.

1. Budget agrégé d'AMU en autorisations budgétaires

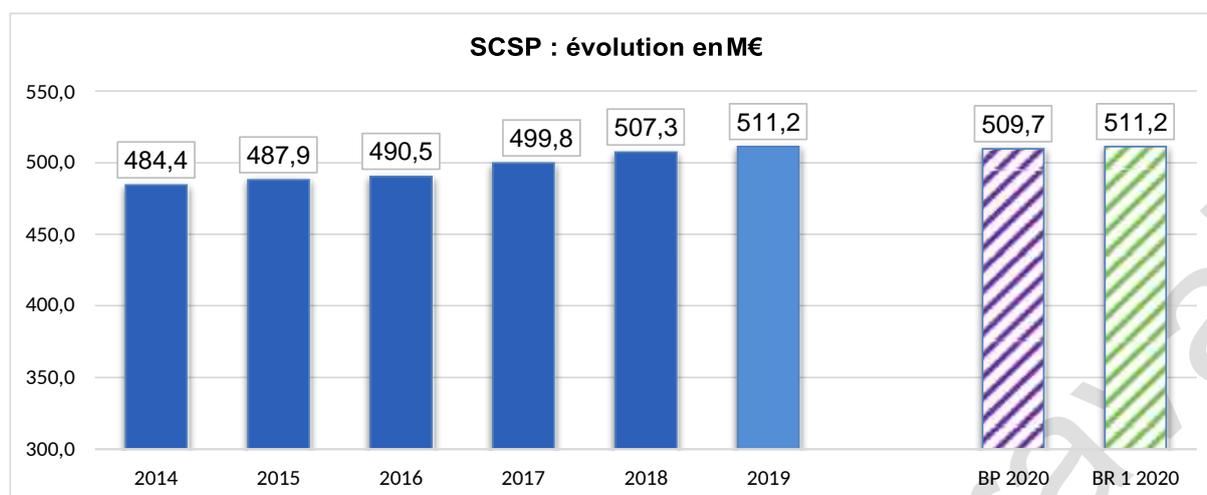
1.1 Les prévisions d'encaissement

1.1.1 Les financements Etat

La prévision de Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) s'appuie sur la notification prévisionnelle 2020 reçue du MESRI le 5 mai 2020. Elle s'élève à 510 534,8 k€ auxquels s'ajoutent 680 k€ au titre du Data Center et comprend Les financements complémentaires au titre du Dialogue Stratégique de gestion phase 1 pour 959 k€ (dont 204 k€ étaient inscrits déjà en notification initiale) se décomposant en 333 k€ de crédits pérennes et 627 k€ de crédits non pérennes.

- Loi ORE places supplémentaires 2020 : 201 k€
- Dispositif OUI SI : 37.8 k€
- Réforme des études de santé : 94 k€
- Transformation pédagogique (réforme études santé) : 450 k€

Soit une évolution de 862 k€ par rapport au montant de la SCSP pré-notifiée en octobre 2019 de 509 673 k€ (+0.2%).



1.1.2 Les ressources propres

Le montant des ressources propres (recettes globalisées) s'élève à 53 570 k€ en prévision d'encaissement en diminution de 3 % par rapport au BP 2020. Il est constitué des éléments suivants :

- Droits d'inscriptions nationaux : 10 940 k€
- Formation Continue, diplômes propres et VAE : 18 914 K€ (-1 M€ par rapport au BP)
- Taxe d'Apprentissage : 1 234 k€ (estimation d'une diminution de près de 65% par rapport au compte financier 2019 soit 1 M€ de plus de baisse prévisionnelle que celle déjà prévue au BP 2020)
- Autres recettes (prestations diverses, Apprentissage, Diplôme de Compétence en Langues, valorisation, subventions non fléchées de la recherche, valorisation, frais de gestion) : 22 482 K€.

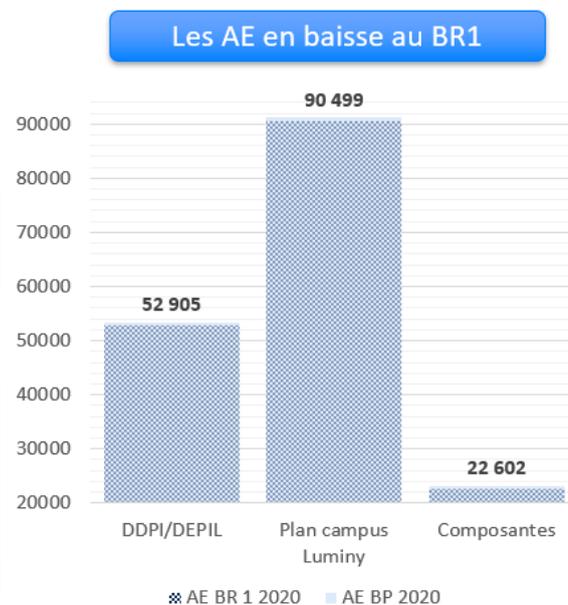
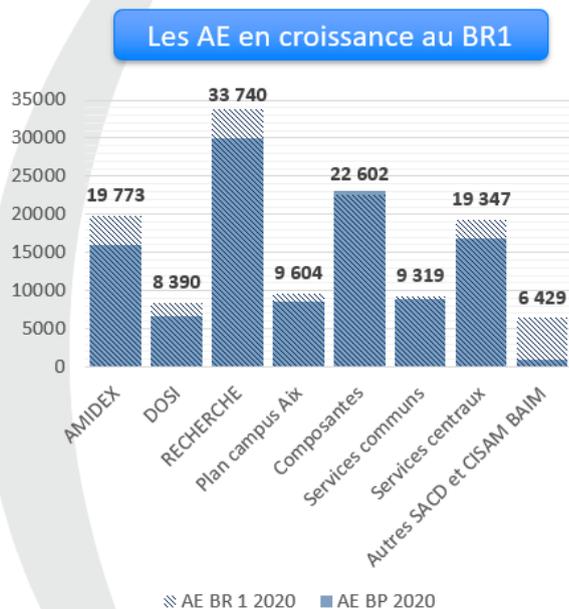
1.1.3 Les ressources fléchées

Les recettes fléchées s'élèvent à 68 789 k€ au BR1 contre 73 093 k€ au BP (6% de baisse du principalement au CPER) et se décomposent comme suit :

- Amidex : 28 984 k€ en progression de 573 k€ par rapport au BP (dont l'ajustement des financements ANR pour le RHU pour 504 k€)
- Plan Campus : 20 627 k€ en pression de 450 K€ suite à la reprogrammation du solde d'une subvention ANR non encore perçue.
- CPER : 9747 K€ soit une baisse de 4 746 suite aux retards pris sur les différents chantiers en cours dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire (Saint Charles, MEGA, Timone, Pole arts, Sécurité Nord).
- Contrats de Recherche : 5 227 k€ en baisse de 283 K€
- Autres (Erasmus, Dream U, CIVIS, plan langues) : 4 203 k€ en baisse de 699 K€ (principalement sur les contrats Erasmus de la DRI)

1.2 Les prévisions d'Autorisations d'Engagements (tableau 2)

Le montant des AE (hors MS) est en progression **passé de 255 252 k€ au BP 2020 à 272 608 k€ (+ 17 355 k€) au BR1 2020.**



Total des AE d'investissement: 127 197K€ contre 119 925K€ au BP 2020

Total des AE de fonctionnement: 145 411 K€ contre 135 327 K€ au BP 2020

Par rapport au Budget primitif, le montant des AE (hors MS) est en augmentation de 10 083 k€ en fonctionnement et de 7 272 k€ en investissement soit **un total hors masse salariale de 17 355 k€**.

A*Midex : + 3 811 k€ d'AE hors masse salariale dont 3 389 k€ en investissement dont notamment

- Prise en compte de la chaire industrielle 7TEAMS (avec Siemens) pour 3 600 k€
- Ajustements à la hausse sur les Labex (reprogrammation)

Contrats de Recherche : + 3 745 k€ d'AE hors masse salariale dont 2 210 k€ en investissement et 1 535 k€ en fonctionnement.

- Nouveaux financements obtenus pour la recherche contre la COVID 19 (1 932 k€ hors MS)
- Ajustement des prévisions des contrats fléchés (+ 767 k€)
- Nouveau contrat européen (M2P2) pour 632 k€.

DOSI (Direction Informatique) : + 1 732 k€ d'AE hors masse salariale en totalité pour l'investissement

- + 876 k€ de dépenses d'AE pour le data center
- + 300 k€ de dépenses d'AE pour le déploiement du télétravail
- + 351 k€ pour le parc informatique, les équipements audiovisuels et les infrastructures (serveurs...)
- +90 k€ pour le SDN (Schéma Directeur du Numérique)
- +115 k€ pour les travaux votés en COPIL RAIMU

Plan Campus Aix : + 1 079 k€ dont 965 k€ pour des opérations d'investissement

- + 1 282k€ d'AE de dépenses en plus de parachèvement du projet Aix quartier des facultés pour de nouvelles demandes (réfection sol gymnase, climatisation RUN, façades amphithéâtre Portalis) ainsi qu'une réserve pour l'avenant 1 finalisé et l'avenant 2 en cours

- - 326 K€ d'AE de dépenses pour le décalage de la réalisation de l'amphithéâtre Mirabeau à 2021 et les études de maîtrise d'oeuvre du Clos couvert Pouillon
- Il est à noter également que la programmation du BR1 intègre le coût de l'opération de Clos couvert Pouillon pour 4 M€ (2020-2021)

Plan Campus Luminy : - 742 k€

- - 480 k€ de dépenses d'AE décalées pour les études de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du Grand Hall dont le planning est décalé de 6 mois.
- - 150 k€ de dépenses d'AE économisée pour l'équipements informatiques des salles (dépenses d'accompagnement)
- -167 K€ de décalage des dépenses de la première dotation du Technoforme sur 2021

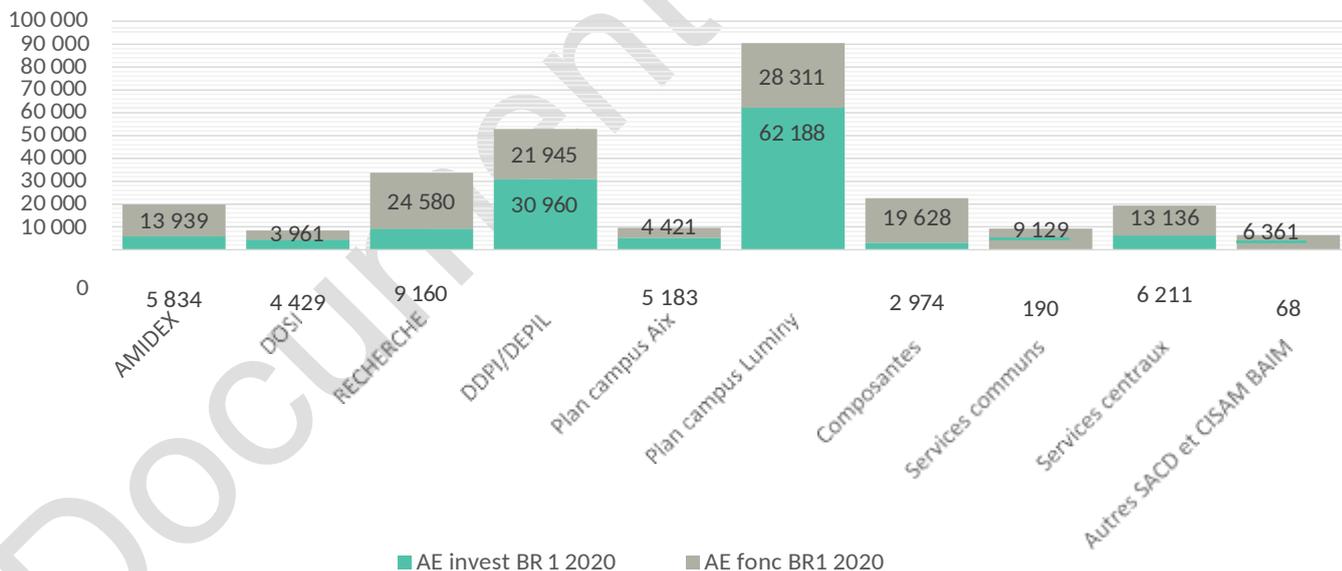
Grands travaux du CPER et travaux DEPIL : - 366 k€ comprenant une baisse des dépenses de fonctionnement de 829 K€ liées à la crise sanitaire et un décalage des AE de travaux de GER de 1 646 K€.

CISAM : + 5 544 K€ pour les AE des loyers de la CISAM qui sont réengagées sur le BAIM suite à leur transfert de budget d'affectation entre 2019 et 2020

Autres évolutions : + 2 552 k€

- Essentiellement sur les services centraux (achats de protection et provision pour ouvertures d'AE pluriannuelles), compensés par une diminution (ou un décalage) des dépenses récurrentes liées à la situation sanitaire
- 549 k€ pour des projets DRI financés et
- 559 k€ de reprogrammation de CVEC de campus.

Répartition des AE cumulées après BR1 (hors MS) entre investissement et fonctionnement



Construction du BAIM (Budget Annexe Immobilier) :

Les AE totales du BR1 2020 du BAIM s'élèvent à 164 205 k€ contre 157 100 k€ au BP 2020.

Cette augmentation porte sur les AE de fonctionnement qui passent de 56 347 k€ à 63 792 k€ soit une progression de 7 444 k€ dot 5 544 k€ de réengagement pour les loyers de la CISAM, 578 k€ pour des études prospectives sur le CPER à venir et 570 k€ pour les marchés de nettoyage du campus d'Aix (actualisation des marchés).

La masse salariale portée par le BAIM ne concerne que les équipes du plan campus financées par la dotation plan campus.

Document de travail

1.3 Les prévisions de Masse Salariale

Le BR1 est principalement constitué de régularisations : rebasage d'exécution et décisions prises depuis la campagne d'emploi 2020 votée en juillet 2019. Une première analyse de la période de confinement sur l'emploi et la dépense de personnel a néanmoins été prise en compte.

1.3.1 Plafond d'emplois

La prévision du plafond d'emplois 2020 a été déterminée à partir de l'exécution à fin Mars 2020, à laquelle ont été ajoutés :

- Les mouvements de personnel prévus dans la campagne d'emplois 2020
- Les recrutements prévus sur financement : Recherche, DREAM U, loi ORE, CVEC...
- Les différents mouvements de personnel constatés depuis la campagne d'emploi (recrutement, mutation, disponibilité, remplacement, décès etc...)

Le plafond d'emplois global d'emploi est fixé à 7.788 et se décompose en un plafond ETAT de 6.431 ETPT et Ressources Propres de 1.357 ETPT.

	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BR 1 2020	Ecart BR1 2020/BP 2020
ETAT	6.523	6.467	6.428	6.425	6.431	+ 6 ETPT
RP	1.298	1.231	1.292	1.311	1.357	+ 46 ETPT
TOTAL	7.821	7.698	7.720	7.736	7.788	+ 52 ETPT

➤ **Plafond 1 : ETAT : +6 ETPT**

- Ajustements par rapport au réalisé 2019 : **-15 ETPT** (endo-recrutement et décalage de recrutements)
- Loi ORE : nouvelle notification et extension en année pleine des recrutements de 2019 : **+10 ETPT**
- Recrutements supplémentaires non prévus en campagne d'emploi : **+13 ETPT** (15 agents, 5 arbitrés en 2019 et 10 en 2020).

➤ **Plafond 2 : Ressources Propres : +46 ETPT**

Flux effectif sur financement fléché : + 39 ETPT

- Ajustements par rapport au réalisé 2019 : -15
- Contrat de recherche: +32 ETPT,
- Projets Financés: +22 ETPT (dont 14 Dream U)

Flux effectif arbitrés sur financement établissement : +7 ETPT

- Recrutements supplémentaires non prévus : +9 ETPT (12 agents, 4 décidés en 2019 et 8 en 2020)

- Professeurs invités : -2 ETPT (4 agents pendant 6 mois).

Etablissement :	AMx Marseille université
Exercice :	2020
BP/BR n°/CF :	BR 1
Date du vote par le CA :	

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 1 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	TitulA Mres	2 849 (1)		2 849
		CDI	24	25	49
	Non permanents	CDD	1 126	310	1 436
S/total EC			3 999	335	4 334
Elèves fonctionnAMres stagiAMres des					-
BIATOSS	Permanents	TitulA Mres	2 206 (2)		2 206
		CDI	36	195	231
	Non permanents	CDD	190	827	1 017
S/total Biatoss			2 432	1 022	3 454
Totaux			6 431 (3)	1 357	7 788
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			6 716 (5)		Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5).

1.3.2 Masse salariale

Evolution de la masse salariale :

PRESENTATION BR 1 2020					
RUBRIQUES	Executé 2018	Executé 2019	BP 2020	BR1 2020	Ecart BR1 2020 - BP 2020
MS ETAT	410 380 229	418 929 567	423 399 396	425 695 419	2 296 024
DOCTORANTS MESR	15 901 875	16 072 963	16 200 000	16 200 000	0
MS RP	59 254 352	57 506 061	58 963 238	58 918 809	- 44 429
MS RECHERCHE	22 505 738	23 541 726	28 547 302	30 068 938	1 521 636
AMIDEX	10 497 842	11 466 393	16 325 605	16 460 907	135 302
RECHERCHE	12 007 896	12 075 333	12 221 697	13 608 031	1 386 334
Autres dépenses de MS	866 440	930 464	1 053 577	1 053 577	-
MS TOTALE	508 908 635	516 980 781	528 163 513	531 936 743	3 773 230
MS TOTALE HORS RECHERCHE	486 402 897	493 439 055	499 616 211	501 867 805	2 251 594

1.3.2.1 Masse salariale sur support ETAT

La hausse sur le plafond Etat est de **+2,29M€** et s'explique par :

- Prévision de la mise en œuvre du RIFSEEP : **+1M€** (coût année pleine)
- Notification des moyens du Dialogue Stratégique de Gestion : **+0,78M€**
- Flux effectif hors campagne d'emploi : + 0,8 M€
- Actualisation du socle à l'exécution de 2019 : la construction du BP 2020, se base une projection des dépenses 2019. L'ajustement à l'exécution réelle provoque une baisse de : **-0,4M€**.

1.3.2.2 Masse salariale sur ressources propres

La baisse sur le plafond RP est de **-0,05M€** et s'explique par :

- Projets financés sur eOTP: **+0,8M€**
- Projet Dream U : **+0,85M€**
- Réduction des dépenses **-1,7M€** due au contexte du COVID 19 (décalage des recrutements, baisse de l'enveloppe de vacances des Biatss, baisse de l'enveloppe d'heures de cours complémentaires).

1.3.2.3 Masse salariale Recherche et AMIDEX

La hausse sur le plafond RP Amidex et Recherche est de **+1,52 M€** et s'explique par :

- Révision du budget Amidex avec une hausse des recrutements et de la Masse Salariale pour **+0,13M€**
- Révision du budget Recherche avec une hausse des recrutements et de la Masse Salariale pour **+1,39M€**.

1.4 Les prévisions de décaissement

La variation des prévisions de décaissement s'élève à **+ 6 551 k€** et se décompose en :

- Masse salariale : **3 773 k€** selon les explications apportées ci-dessus
- Fonctionnement : **+ 2 246 k€** en lien avec la variation des prévisions de charges essentiellement sur :
 - A*MIDEX : + 409 k€
 - Contrats fléchés : + 266 k€
 - Recherche contrats non fléchés : + 2 443 K€
 - Plan Campus : - 973 k€
 - CPER et grands travaux : pas de variation
 - Autres contrats d'enseignement : + 48 k€
 - Autres : 53 k€
- Investissement : **+ 532 k€**
 - A*MIDEX : + 1 520 k€
 - Contrats fléchés : + 1 027 k€
 - Recherche contrats non fléchés : + 1 272 K€
 - Plan campus : - 1 561 k€
 - CPER et grands travaux : + 1 009 k€
 - Autres contrats d'enseignement : + 315k€
 - Mobilisation du fonds de roulement : -2 387 K€ (façades Saint Charles)
 - Autres : - 663 k€

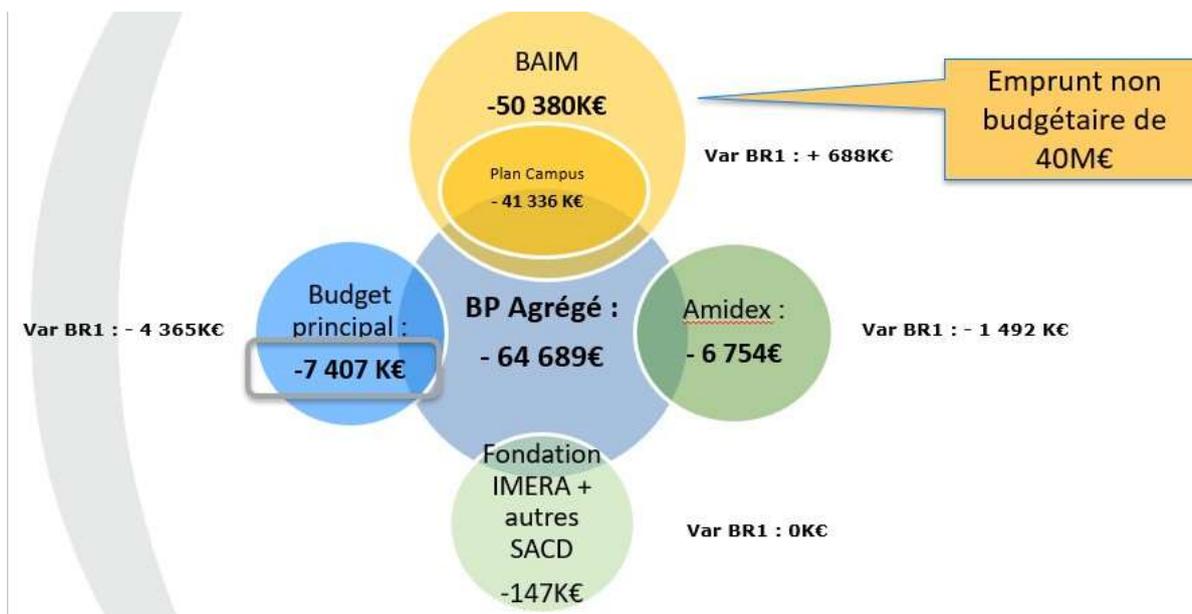
Les prévisions des CP s'établissent à 746 295 k€ contre 739 744 k€ au BP 2020:

- Fonctionnement: 115 490 k€ (dont 37 462 k€ pour le BAIM)
- Investissement: 98 868 k€ (dont 76 978 k€ pour le BAIM)
- Personnel: 531 937 k€ (dont 651 k€ pour le BAIM).

1.5 Le solde budgétaire (issu du tableau 2)

Pour mémoire, sont exclues de ce tableau, par construction, les dépenses et recettes non décaissables.

Le solde budgétaire représente le solde entre les prévisions d'encaissements (RE) et les prévisions de Crédits de Paiement (CP). Il représente une variation de trésorerie sur les éléments du périmètre budgétaire. Le déficit budgétaire (agrégé) de l'établissement s'élève à - 64 689 k€. A noter que le décaissement pour le remboursement anticipé du PPP de 40 M€ est considéré comme un élément budgétaire alors que la ressource correspondante de l'emprunt BEI est, elle, considérée comme non budgétaire, tout en venant équilibrer notre trésorerie.



Le solde budgétaire prévisionnel 2020 s'élève à - 64 689 K€ dont il convient de déduire l'emprunt à la BEI non budgétaire de 40 000 k€ qu'il est prévu de mobiliser pour le financement du PPP de Luminy en septembre 2020.

La variation de trésorerie prévisionnelle 2020 est négative de -27 609 k€.

1.6 Les recettes par origine, les dépenses par destination (tableau 3)

La part de la SCSP (Subvention pour Charges de Service Public) représente 75 % des encaissements prévus contre 76% au BP 2020.

La part du budget exprimée en CP alloués à la formation initiale et continue (incluant la masse salariale) est de 35%, la part allouée à la Recherche de 30%. Le dernier tiers se répartit entre l'immobilier (18,5%), le pilotage (14,5%) et la documentation (2%). Cette répartition est stable par rapport aux années précédentes.

2. L'équilibre financier

2.1 L'équilibre financier (tableau 4)

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)					
	CF 2019	BP 2020	Variation	BR1					
Solde budgétaire (déficit) **		59 520 996	5 168 101	64 689 097	14 137 025		- Solde budgétaire (excédent) **		
dont solde budgétaire budget principal		3 042 164	4 385 196	7 407 360	6 740 271		dont solde budgétaire budget principal		
dont solde budgétaire budget SACD (CNFM)					2 490		dont solde budgétaire budget SACD (CNFM)		
dont solde budgétaire FU		5 349 707	1 491 796	6 841 503	7 905 320		dont solde budgétaire FU		
dont solde budgétaire BAIM	498 986	51 069 491	- 688 891	51 069 491			dont solde budgétaire BAIM		
dont solde budgétaire SIE (MPPS, IECJ)	12 990	59 634	-	59 634			dont solde budgétaire SIE (MPPS, IECJ)		
TVA	5 357 547	4 000 000	- 257 116	4 000 000	3 227 665	2 000 000	TVA		
Remboursements d'emprunts	1 978 323	2 277 116	- 257 116	2 020 000	207 819	41 005 000	- 1 005 000	40 000 000	Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	987 600	1 050 000	- 296 240	753 760	1 084 100	1 050 000	- 296 240	753 760	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers	39 211	100 000	-	100 000	- 7 277 692	1 200 000	-	1 200 000	Autres encaissements sur comptes de tiers
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	8 284 250	66 948 112	4 614 745	71 562 857	11 378 917	45 255 000	- 1 301 240	43 953 760	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	3 094 658	-	-	-	21 693 112	5 915 985	-	27 609 097	Variation de trésorerie
dont Abandonnement de la trésorerie fléchée ***	7 897 895					11 592 180		20 389 793	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abandonnement sur la trésorerie non fléchée					4 772 937	10 100 932		7 222 304	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	11 378 917	66 948 112	4 614 745	71 562 857	11 378 917	66 948 112	4 614 745	71 562 857	TOTAL DES FINANCEMENTS

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 ainsi que les opérations non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie.

En matière de TVA, les décaissements représentent la TVA prévue grever les dépenses de l'exercice ; alors que les encaissements représentent la TVA collectée sur les factures de vente d'AMU lorsque l'opération entre dans le champ d'application de la TVA et n'est pas exonérée par une disposition particulière.

Les décaissements et encaissements des opérations pour compte de tiers ne sont pas simultanés mais ces opérations sont sans impact en trésorerie sur l'exercice. Ils enregistrent une diminution par rapport au budget initial en raison de la baisse des aides à la mobilité internationale.

Les remboursements d'emprunts, pour un montant de 2 020 k€, sont en légère diminution compte tenu du tableau d'amortissement et ne concernent que le remboursement du capital de l'emprunt auprès de la BEI.

Les créances cédées Dailly impactent la comptabilité budgétaire. L'emprunt BEI est uniquement mobilisé en 2019 pour le PPP Aix quartier des facultés, l'activation de celui du PPP Luminy 2017 (40 M€) se fera à la mise en service de la dernière tranche qui doit intervenir au 31 décembre 2020. Le report de la date de mise en service impacte le remboursement correspondant au dernier trimestre 2020 (-257 k€).

Les autres encaissements sur compte de tiers, sont sans changement par rapport au budget initial. Ils représentent les sommes reçues par AMU qui ne peuvent pas être rapprochées d'une facture de vente. Soit parce que la facture de vente n'est pas émise, soit parce que les informations du mouvement bancaire ne sont pas suffisantes pour retrouver le client.

En 2020, le solde budgétaire et les opérations non budgétaires créent une variation négative de trésorerie, un prélèvement, de 27 609 k€.

Le solde de trésorerie prévisionnel au 31/12/2020 est de 174 892 k€.

2.2 Le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5)

Ce tableau met en évidence les opérations pour compte de tiers :

- Les Aides à la Mobilité Internationale enregistrent une diminution liée à la période de confinement et représentent 754 k€ d'encaissements et décaissements, donc sans impact sur la trésorerie

Depuis la rentrée 2018, la sécurité sociale étudiante est supprimée.

3. Analyse de la soutenabilité

3.1 La situation patrimoniale (tableau 6 en droits constatés)

Le BR1 2020 présente un résultat prévisionnel de fonctionnement bénéficiaire de 175 k€, très légèrement supérieur au résultat prévu dans le cadre du budget initial.

Ce projet de Budget Rectificatif N°1 prévoit un apport en ressources accumulées de 17 048 k€. Hors effet PPP, le prélèvement est inférieur au prélèvement prévu au budget initial (de 3 398 k€), soit - 11 778 k€ entièrement destiné à des opérations d'investissement.

En droits constatés, sont inscrits 731 300 k€ en charges et 731 475 k€ en produits.

➤ Les prévisions de charges se décomposent par masse de la manière suivante :

- Personnel :	525 279 k€
- Fonctionnement :	206 021 k€ (dont dotations amortissements et provisions : 75 896 k€)
- Investissement :	104 360 k€ (dont 5 837 k€ de remboursement de dettes financières Plan Campus)
Total :	835 660 k€

➤ Les prévisions en recettes s'élèvent à :

- Fonctionnement :	731 475 k€
- Investissement :	108 575 k€
Total :	840 050 k€

Il est à noter que sur ce tableau, ne figurent que les *charges de personnel*, alors que la ligne Masse Salariale du tableau des Autorisations d'Engagement reprend l'ensemble des *dépenses de personnel* incluant les impôts et taxes sur rémunérations (comptes 631 et 633). L'impact sur le résultat de fonctionnement des dotations aux amortissements et provisions est important, soit - 12 659 k€ (identique au BP initial) en raison d'une part plus importante des investissements sur fonds propres. Ceci ne génère pas d'impact en GBCP ni sur le besoin en prélèvement de Fonds de Roulement.

La CAF (Capacité d'Autofinancement) s'élève à 12 834 k€.

Le fonds de roulement prévisionnel à fin 2020 revient ainsi à un niveau de 70,9 M€ sous l'effet de l'abondement provoqué par la livraison du PPP de Luminy prévue fin 2020.

Le ratio du fonds de roulement brut sur les dépenses décaissables (masse salariale et fonctionnement) représente 40 jours.

3.2 Le plan de trésorerie

(K€)	Réalisé	Prévisionnel	BR1	Total variation de la trésorerie annuelle
	Janvier	Décembre		
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	202 501 100	215 878 525		
<i>dont placements</i>	12 145 838			
ENCAISSEMENTS				
A1. Recettes budgétaires globalisées	3 621 158	27 217 737	612 816 865	612 816 866
Subvention pour charges de service public		7 565 287	511 149 856	511 149 856
Subvention pour charges de service public IMERA			64 972	64 972
Autres financements de l'Etat		232 000	2 384 417	2 384 417
Fiscalité affectée		2 768 156	2 768 156	2 768 156
Autres financements publics	1 683 271	9 000 000	42 350 949	42 350 949
Recettes Fondation IMERA	17 521	9 046	527 975	527 975
Recettes propres	1 920 366	7 643 248	53 570 540	53 570 540
A2 . Recettes budgétaires fléchées	896 832	10 352 402	68 789 382	68 789 382
AMIDEX	157 571	3 476 652	28 984 161	28 984 161
PLAN CAMPUS		3 975 750	20 627 000	20 627 000
CPER		900 000	9 747 277	9 747 277
Contrats de recherche		1 150 000	5 227 407	5 227 407
Erasmus	739 261,00	850 000	4 203 537	4 203 537
A3. Opérations non budgétaires	1 898	0	40 000 000	40 000 000
Emprunts: Encaissement en capital			40 000 000	40 000 000
prêts Personnel: encaissement en capital	796,66		0	0
dépôts et cautionnements	1 101,23			0
A4. Opérations gérées en compte de tiers	141 585 949	-5 845 236	3 953 760	3 953 760
TVA encaissée	194 374,90		2 000 000	2 000 000
Dispositif d intervention pour compte de tiers:encaissement			753 760	753 760
Autres encaissements d opérations gérées en compte de tiers	141 391 574,20	-5 845 236	1 200 000	1 200 000
A. TOTAL	146 105 837	31 724 903,00	725 560 007,00	725 560 007
DECAISSEMENTS				0,00
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	45 984 097	55 152 841	619 073 167	619 073 167
Personnel	41 150 174,56	45 000 000	512 046 684	512 046 684
Personnel Fondation IMERA	17 456,67	15 000	203 515	203 515
Fonctionnement	4 082 420,10	6 949 223	83 310 575	83 310 575
Fonctionnement Fondation IMERA	11 627,74	41 867	466 782	466 782
Intervention			0	0
Investissement	722 417,95	3 145 751	23 035 612	23 035 612
Investissement Fondation IMERA		1 000	10 000	10 000
B2. Dépenses sur recettes fléchées	3 875 789	16 886 457	127 222 178	127 222 178
Personnel AMIDEX	1 101 801,19	2 000 000	16 460 907	16 460 907
Personnel Plan campus	40 090,52	71 000	651 391	651 391
Personnel Contrats de recherche	58 192,50	200 000	1 229 700	1 229 700
Personnel erasmus	1 152,06	200 000	1 344 546	1 344 546
Fonctionnement AMIDEX	536 400,00	2 500 000	15 678 388	15 678 388
Fonctionnement Plan Campus	2 207,45	1 000 000	8 045 831	8 045 831
Fonctionnement Contrats de recherche	18 372,93	200 000	1 794 541	1 794 541
Fonctionnement CPER	52 620,00	55 000	507 878	507 878
Fonctionnement Erasmus	430 382,37	770 000	5 686 504	5 686 504
Investissement AMIDEX	406 104,55	320 000	3 599 019	3 599 019
Investissement Plan campus	82 701,73	7 500 000	53 265 939	53 265 939
Investissement Contrats de recherche	457 633,50	500 000	3 779 127	3 779 127
Investissement CPER	655 475,93	1 500 000	14 452 504	14 452 504
Investissement Erasmus	32 654,70	70 457	725 900	725 900
B3. Opérations non budgétaires	0	554 767	2 020 000	2 020 000
Remboursements d'emprunts		554 767	2 020 000	2 020 000
prêts Personnel: Remboursements en capital				0
dépôts et cautionnements				0
B4. Opérations gérées en compte de tiers	461 242	117 360	4 853 760	4 853 760
TVA décaissée	425 617,80	250 000	4 000 000	4 000 000
Dispositif d intervention pour compte de tiers:encaissement	10 400,00	39 360	753 760	753 760
Autres decasements d'opérations en compte de tiers	25 224,01	-172 000	100 000	100 000
B. TOTAL	50 321 128	72 711 425	753 169 105	753 169 104
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	95 784 709	-40 986 522,00	-27 609 097,59	-27 609 096,84
SOLDE CUMULE (1) + (2)	298 285 809	174 892 003,16	174 892 002,41	

Afin de déterminer la variation de trésorerie sur l'exercice 2020, le solde initial est constitué par le solde final constaté au CF 2019, soit 202 501 K€.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie prévisionnelle est évaluée à 174 892 K€, soit une variation négative par rapport au CF 2019 de 27 609 K€ détaillée comme suit :

- Un prélèvement sur la trésorerie globalisée de 20 387 K€ ;
- Un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 7 222 K€ ;
- Un abondement sur la trésorerie des opérations non budgétaires de 37 080 K€

Cet abondement s'explique notamment par l'activation de l'emprunt BEI pour 40 000 k€ lors de la livraison de la dernière tranche du PPP Luminy 2017 prévue en décembre 2020. La somme est directement reversée au partenaire du partenariat public-privé dans le cadre d'un versement complémentaire facultatif, ce versement est considéré comme une opération budgétaire en CP.

3.3 Les opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8)

AMU a choisi de suivre sous le format des recettes dites fléchées au sens de la GBCP, un grand nombre d'opérations pour lesquelles des décalages de trésorerie entre encaissements et dépenses (paiements) peuvent avoir lieu.

Il s'agit de l'ensemble de la fondation Amidex et du Plan Campus, des opérations du CPER (incluant les grands projets dits prospectifs), des contrats de Recherche et autres contrats dont le montant est supérieur à 1 M€.

A titre d'illustration, il s'agit de contrats importants comme l'Equipex DILOH, Neurotimone, mais aussi le projet DreamU, le Plan langues ou CIVIS.

Le tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées a été élaboré pour tenir compte des prévisions d'encaissement et de décaissement sur ces opérations, ligne à ligne.

On constate que le solde budgétaire des opérations **fléchées représente - 58 432 k€ sur les - 64 689 k€ totaux au BR1 2020.**

La variation de trésorerie prévisionnelle fléchées est de - 7222 k€ compte tenu des flux non budgétaires constitués principalement des recettes de l'emprunt BEI (40 000 k€) et du remboursement des emprunts déjà mobilisés (2 020 k€).

3.4 Opérations pluriannuelles (tableau 9)

L'approche GBCP permet d'identifier les opérations pluriannuelles dont le dénouement a un impact sur les AE et la trésorerie des années à venir, c'est-à-dire postérieures à 2020.

Dans le projet de BR1 2020, comme pour le BP 2020, les opérations suivantes sont présentées :

- La part financée par l'ANR (hors dotation AMIDEX) des contrats pour les RHU, les EUR et les Instituts Convergence qui font désormais l'objet d'une programmation pluriannuelle. Aussi le tableau fait ressortir pour ces contrats la prévision d'AE et de CP sur la période 2017-2025.
- Les autres actions du budget AMIDEX pour lesquelles la programmation reste annuelle (2020) et les AE et CP ultérieurs sont calculés en référence aux intérêts annuels de la dotation nette des frais de gestion prélevés par le budget principal.

- Les contrats de recherche fléchés (contrat de + de 1 000 k€) qui font désormais l'objet d'une programmation pluriannuelle. Aussi le tableau fait ressortir pour ces contrats la prévision d'AE et de CP sur la période 2017-2025.
- Les autres contrats de recherche (hors part contrat d'établissement) pour lesquels la programmation reste également annuelle.
- Les opérations immobilières : CPER 2007/2013 ; CPER 2015/2020 ; (programmation jusqu'en 2024)
- Le Plan Campus Aix
- Le Plan Campus Luminy
- Une nouvelle opération dénommée « opérations de maintenance PPP non financées par la DNC plan campus » apparaît depuis le BP 2020. En effet l'opération plan campus Luminy a été retraitée pour retirer le loyer de maintenance R3 du contrat de PPP de Luminy non financé par la DNC. Ce loyer R3 est désormais hors plan campus et suivi dans une opération spécifique des tableaux 9 et 10.
- Le PPI des projets stratégiques de mobilisation du fonds de roulement (20 M€)
- Les contrats d'enseignement fléchés (DREAM U et Plan langues à ce jour).

Les opérations suivantes ne figurent plus dans ce tableau (depuis le BP initial 2020) :

- Les projets prospectifs de la DDPI (inclus par contre dans le tableau 8 avec le CPER) car ces derniers font l'objet d'une enveloppe annuelle et non pluriannuelle.
- Le GER courant : les opérations de GER courant font l'objet également d'une programmation annuelle uniquement.
- Le Schéma Directeur du Numérique : l'enveloppe du SDN est définie également annuellement et les opérations ne font pas l'objet d'une programmation financière pluriannuelle.

On retrouve sur les tableaux 9 et 10 du BAIM les opérations fléchées suivantes :

- Plan campus Aix
- Plan campus Luminy
- Le CPER 2007-2013
- Le CPER 2015-2020
- Le Plan langues (inclus dans les contrats de formation)
- Le PPI des projets stratégiques de mobilisation du fonds de roulement pour la part patrimoniale (15,5 M€)

Les restes à engager (tableau 9) à fin 2020 s'élèvent à 282 M€ (dont 158 M€ sur le BAIM) alors que les restes à payer sur AE consommées s'élèvent à 254 M€ (dont 232 224 M€ pour le BAIM c'est-à-dire la quasi-totalité).

Les restes à encaisser pour les opérations pluriannuelles à fin 2020 s'élèvent à 534 M€ (dont 407 M€ sur le BAIM) et couvrent la quasi-totalité du reste à engager et du reste à payer de 535 M€.

Le prélèvement prévisionnel global sur trésorerie des opérations des tableaux 9 et 10 s'élèvent à 48.5 M€ dont :

- 20 M€ de MFDR voté en 2017
- 11,9 M€ de financement AMU sur les opérations des CPER
- 15.8 M€ pour le financement du loyer de maintenance du contrat de Luminy
- 0,8 M€ pour le reste à charge du Plan langues.

3.5 Equilibres généraux et soutenabilité budgétaire

L'approche GBCP nous permet de disposer, en plus de la dimension patrimoniale classique, d'une vision mensuelle de nos prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des engagements juridiques de l'établissement.

En termes de trésorerie, l'établissement dispose d'un niveau raisonnable lui permettant de faire face à ses dépenses annuelles. La trésorerie évaluée au 31 décembre 2020, soit 174 892 k€ correspond à 2,8 mois de dépenses décaissées (masse salariale, fonctionnement, intervention et investissement).

Le BR1 2020 présente un apport en Fonds de Roulement de + 17 048 k€ dont 31 578 k€ concernent le BAIM, - 14 007 k€ le budget principal d'AMU et - 425 k€ la fondation A*Midex (et - 49 k€ pour IMERA et - 49 k€ pour le SIUMPS, sans variation par rapport au BP initial).

A noter que le BR1 a permis de corriger l'impact sur le fonds de roulement et la trésorerie des transferts de terrains opérés en 2019 entre le budget principal et le BAIM pour un montant total de 10 459 452 €. Si cette correction est neutre sur le montant de la variation prévisionnel de fonds de roulement du budget agrégé, elle a bien un impact sur :

- Le BAIM : apport en fonds de roulement et en trésorerie de 10 459 452 €
- Le budget principal : prélèvement sur fonds de roulement et de trésorerie de 10 459 452 €

Le BR1 a permis d'intégrer les effets prévisionnels de la livraison finale du PPP de Luminy et de la cristallisation du financement de ce PPP dans le cadre du contrat lui-même d'une part et dans le cadre d'un emprunt auprès de la BEI d'autre part.

L'ensemble des opérations comptables liées au PPP ont un impact positif prévisionnel au BR1 sur le Fonds de roulement de 28 505, 5 k€. Ce chiffre résulte de :

- La mise à disposition complémentaire d'immobilisation valorisée pour 29 107,5 k€
- L'intégration d'une dette financière globale de 57 938 k€ dont 40 000 k€ de dette BEI et le reste de financement issue du contrat de partenariat.
- Un remboursement de la première échéance du loyer financier et de l'emprunt pour un total de 325 k€.

Hors impact du PPP de Luminy et des transferts de terrains la variation du fonds de roulement est donc **un prélèvement de 11 457,6 k€ sur le budget agrégé** qui provient pour :

- **3 547 k€ du budget principal (impact des programmes d'investissement autofinancés hors patrimoine notamment informatiques)**
- **425 k€ d'AMIDEX**
- **7 387 k€ du BAIM (impact des programmes d'investissement autofinancé de patrimoine soit dans le cadre du MFDR soit dans le cadre du GER)**
- **Pour 98 k€ des autres SACD non mouvementés dans le cadre de ce BR1**

Ainsi, ce prélèvement sur FdeR 2020 prévisionnel est bien destiné à financer les investissements stratégiques de l'établissement.

Par ailleurs les ratios du BR1 2020 sont satisfaisants :

- Poids relatif des ressources propres sur l'ensemble des recettes : 25% (CF 2019 = 26%)
- Poids relatif des dépenses de personnel sur le montant total des dépenses décaissables hors investissement : 82% (83% également au CF 2019)
- Trésorerie en jours de dépenses décaissables de fonctionnement : 97,3 jours (117,2 jours au CF 2019)
- Fonds de Roulement brut en jours de dépenses décaissables de fonctionnement : 31 jours (39 jours au CF 2019).
